

CHAISE COQUE BOIS AST 4 PIEDS

Hauteur d'assise : T6, norme européenne NF EN 1729.
Empilable.

Piètement en tube Ø 25 ép.: 1.5 mm HLE; revêtu époxy. L'utilisation du tube HLE (Haute Limite d'Elasticité); permet d'alléger la chaise et de réduire son énergie spécifique de 20%, tout en conservant les performances d'un acier ordinaire.

Coque multiplis hêtre, épaisseur 10 mm; fixée par vis trcc traversantes. finition Blueprotech®.

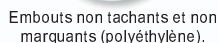
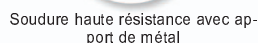
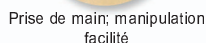
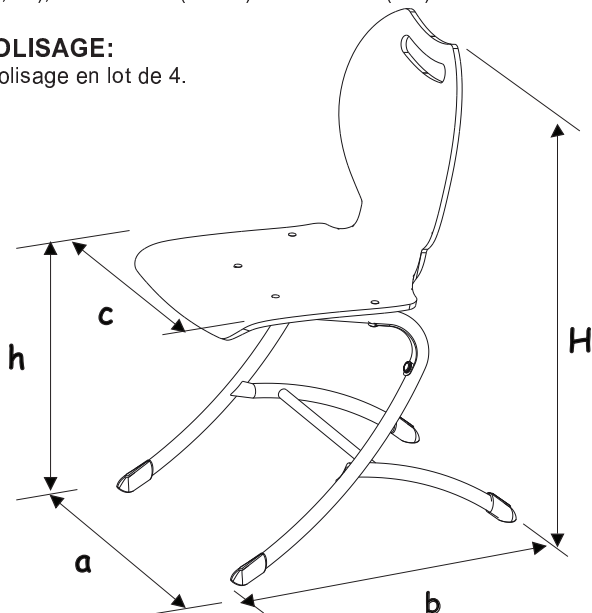
Embouts coiffants non tachants et non marquants (polyéthylène).

Classement M conventionnel sans essai préalable, selon l'Arrêté du 21 Novembre 2002 publié au JORF du 31 décembre 2002, relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement.
Structure tube acier revêtu époxy. - M1.

Coque multiplis hêtre, épaisseur 10 mm; conforme aux exigences de l'Article AM 18 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (M3/AM:18).

Origine des bois issue de forêts gérées durablement, certifiée PEFC. Finition sans COV. Simire a reçu la mention spéciale du jury dans la catégorie «Technologies économes et propres » pour son procédé de vernissage industriel sur bois à base de poudre sans rejet de composé organique volatile (COV) baptisé Blueprotech®. Ce prix décerné par le ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, du Transport et du Logement récompense chaque année les initiatives d'entreprises exemplaires et innovantes en matière de développement durable. Haute résistance à la rayure (3,5N), à l'abrasion (400 tr) et aux chocs(9/9).

Colisage en lot de 4.

[illegible]